



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Projet de construction de 2 batiments d'activite dont un dedie a une entreprise de logistique/transport sur le site de l'ancienne plateforme petroliere TOTAL a Chignin (73)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

VILLABOUT

Raison sociale

SCI VILLABOUT

N° SIRET

93291314800015

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

BARRAZ

Prénom(s)

Thibault

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39B	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre d'un projet de reconversion du site de l'ancienne plateforme pétrolière TOTAL, localisée route de Myans à CHIGNIN (73), la SCI VILLABOUT envisage l'aménagement d'un site logistique, impliquant la construction de 2 bâtiments d'activités ainsi que l'aménagement de voiries et de parkings. Le projet n'implique pas de démolition ou de déconstruction, le terrain est en friche suite à la cessation d'activité de l'ancienne plateforme il y a une dizaine d'années. L'emprise totale du site couvre 4,5 ha. Le projet conduira à la construction de bâtiments sur une surface d'environ 7785m² et à l'imperméabilisation d'environ 2 ha repartis comme suit: -> 8 159 m² de toitures -> 12 167 m² de voirie et parking

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à proposer un nouveau site à futur usage tertiaire et logistique, à proximité immédiate des grands axes autoroutiers de la région, tout en assurant la reconversion d'une friche industrielle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de travaux impliquera les grandes étapes suivantes : - terrassement: aménagement des voiries et parkings - excavations : réseaux enterrés, fondations des bâtiments, création des noues et ouvrages de gestion des eaux pluviales - construction des bâtiments , d'une station de lavage et d'une station-service pour les camions Les travaux se réaliseront intégralement dans l'emprise du site. Les engins de chantier stationneront sur le site pendant la durée du chantier, et n'emprunteront pas les voiries publiques (uniquement lors de l'arrivée et repli, en début et fin de chantier). Les travaux sont envisagés à partir de juin 2026, pour une durée prévisionnelle de 15 mois: 1 mois de travaux de renforcement de sol ; 4 mois de travaux de terrassement / maçonnerie (fondation) ; 5 mois de travaux pour la réalisation du clot couvert ; 5 mois de travaux pour la réalisation des travaux de second œuvre et voirie / réseaux divers.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Entrepôt logistique/ transit de produits non inflammables : métaux ferreux/non ferreux, principalement à destination de l'Italie Installation de distribution carburant : cuve de 100 000 litres de gazole + 7 000 litre d'additif (Ad Blue) Aire de lavage des cabines des camions (emploi d'eau sous pression, traitement et recyclage intégral de l'eau)

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures suivantes : Demande de permis de construire; Déclaration ICPE (rubriques 1435 et 4734) ; Déclaration IOTA (rubrique 2.1.5.0) ; ATTES-ALUR (jointe à la demande de permis de construire)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise totale du site Surface batie Surface imperméabilisée (batiments, voiries, parkings) Volume de gazole distribué annuellement Stockage de gazole sur site	(4,5, ha) (> 10 000, m²) (2, ha) (1 000, m³) (100, m³)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E ° ° Lat. : °N ° °

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ° Lat. : ° °

Point de d'arrivée : Long. : ° ° Lat. : ° °

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Chignin (dernière procédure approuvée le 18/01/2018), zone Ue (partie nord du site) et zone 1AUe (partie sud du site)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Le site du projet est localise dans l'emprise du Parc Naturel Regional du Massif des Bauges (identifiant FR800031)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le secteur est concerne par le PPBE 4eme echeance, approuve par le prefet de Savoie le 1er juillet 2022. Le site du projet est concerne par le bruit du a l'autoroute A43, la voie ferree et la RD 1006.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	Le projet se situe au droit d'un ancien depot petrolier. Il est repertorie dans BASOL sous l'identifiant SSP000831701 (anciennement 73.0026) et en tant que SIS sous l'identifiant SSP00083210102. Un diagnostic de sol est realise dans le cadre du projet et joint a la presente demande.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le site du projet est localise a 2 km des sites Natura 2000 "Rebord meridional du massif des Bauges", au titre de la directive Oiseaux (identifiant FR8212013) et de la directive Habitats (identifiant FR8201775).
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Il n'y aura aucun prelevement d'eau dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du site se fera via le reseau AEP public. Les futurs besoins en eau lors de l'exploitation seront lies a l'usage sanitaire, et a l'appoint de l'aire de lavage haute pression des PL(fonctionnement en circuit ferme avec recyclage de l'eau)
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Les travaux necessiteront l'excavation de deblais sur site pour evacuation vers des carrieres locales, representant un volume total de l'ordre de 10 000 m3 hors foisonnement. Les deblais seront generes par les operations de decapage du terrain, de terrassement, de creation des noues,....
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet est en adéquation avec les ressources disponibles. La consommation d'eau proviendra exclusivement du réseau communal d'alimentation en eau potable, et sera de l'ordre de 220 m3/an.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Une partie de l'emprise du site est concernée par la présence d'une zone humide, cartographiée dans les documents d'urbanisme. Cependant, cette zone humide a été exclue du projet et ne sera pas modifiée. Un corridor écologique se trouve à proximité de la limite Nord du site d'étude mais ne sera pas touché par le chantier.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le site est concerné par : Risque sismique modéré Aléa retrait-gonflement des argiles faible Risque radon faible La conception des futurs bâtiments en tient compte.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒	☐	Le projet se trouve au droit d'un site BASOL pour lequel il y a eu des études Sites et Sols Pollués, une Analyse de Risque Résiduel et sur lequel sont installées des SUP. Une étude ATTES ALUR est lancée.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet induira des déplacements en phase de chantier pour l'approvisionnement en matériaux et matières premières de construction. En phase d'exploitation, le site aura pour vocation le transit de pièces métalliques transportées par camions vers l'Italie via l'A43 (aucune traversée de village par les PL). L'activité engendrera du trafic quotidien de PL et de VL.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	En phase travaux, le bruit sera lié à la circulation des engins de chantier. En phase d'exploitation, le bruit pourra être lié à la circulation des PL sur le site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	L'emprise du site est concernée par l'environnement sonore généré par l'A43, la voie ferrée et la RD 1006 (cf. cartes de bruit stratégique du PPBE de Savoie 4ème échéance).
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le site engendrera des émissions lumineuses liées à l'éclairage des installations et des parkings en période hivernale.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le site du projet est localisé dans un environnement relativement lumineux, influencé par l'agglomération de Chambéry, et par la ville de Montmélian.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Le projet engendrera des rejets dans l'air : gaz d'échappement liés à la circulation d'engins de chantier pendant la phase de travaux, et à la circulation de poids-lourds et des véhicules des employés en phase d'exploitation du site. Le projet est susceptible d'émettre des poussières en phase de travaux si les terrassements sont effectués par temps sec.
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Eaux pluviales de voirie et de toitures, eaux usées sanitaires
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	infiltration au droit de la parcelle (EP toiture, EP voirie après passage dans décanteur-séparateur d'hydrocarbures) réseau public puis STEP (EU sanitaires)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Phase Travaux : déblais, DIB liés à la base vie et à la construction des bâtiments,... Phase Exploitation : déchets "ménagers", boues de curage du DSH, emballages vides ? (films, palettes,... ?), déchets verts liés à l'entretien des espaces verts le cas échéant
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le site du projet se situe en dehors de tout zonage de protection du patrimoine et de toute ZPPA (zone de présomption de prescription archéologique). Les bâtiments seront intégrés dans le site, bordé d'arbres sur plusieurs de ses limites. Ils respecteront les prescriptions architecturales imposées par le règlement d'urbanisme.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet se réalisera en zones Ue et 1AUe du PLU de Chignin, dont la dernière procédure a été adoptée le 18 janvier 2018. Ces zones sont dédiées aux activités artisanales et industrielles, donc le projet est compatible avec cet usage prévu.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation du site internet de la MRAE de la région AURA n'a pas mis en évidence d'autre projet aux alentours du site du projet POLYCOM (dernière recherche effectuée le 3 novembre 2025).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est localise a environ 70 km de la frontiere franco-suisse, et 80 km de la frontiere franco-italienne.

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Un dossier de declaration au titre de la Loi sur l'eau sera etabli, ainsi qu'une declaration ICPE dans le cadre du present projet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Des mesures d'evitement et de reduction, notamment sur l'aspect biodiversite, seront mises en place par le maitre d'ouvrage.Des mesures chantier (lors de la construction) sont egalement prevues (cf Notice environnementale, en annexe volontaire).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le



Signature du (des) demandeur(s)